



Zone d'Aménagement Concerté : Les Vallons du Griffoul pour la commune de Castelnaudary

Type de contrat : Concession

Montant de l'opération : 13 000 000 € HT - **Coût pour la Collectivité :** 898 000 €

Durée de la concession : 2005 - 2030

Équipe Maîtrise d'œuvre : CET Infra

BESOIN DU DONNEUR D'ORDRE

La ZAC des Vallons du Griffoul répond aux nouveaux besoins en habitat, commerces et équipements de la commune et s'inscrit dans une démarche de développement durable.

En accord avec le principe de préservation et d'entretien du milieu naturel, ce projet se caractérise par son offre de surfaces à bâtir ainsi que par la mixité des types d'habitat (individuel et collectif) :

- ➔ ZAC d'habitat d'une superficie de 280 000 m²
- ➔ Construction de 670 logements de type : maisons individuelles, maisons individuelles accolées, collectifs
- ➔ Équipements publics : parc urbain, pôle service et commercial, Conservatoire Intercommunal de Musique

Commercialisation en cours

MISSIONS DE THÉMÉLIA

- ➔ Gérer les biens acquis, mettre en état les sols,
- ➔ Réaliser les équipements d'infrastructure secondaire et tertiaire de la zone destinés à être remis à la Collectivité
- ➔ Procéder à toutes les études nécessaires
- ➔ Établir et tenir à jour les documents comptables, documents de gestion et trésorerie, négocier et contracter les moyens de financements les plus appropriés
- ➔ Mettre en place des moyens efficaces pour assurer la commercialisation
- ➔ Construire éventuellement tout équipement à destination commercial, économique, scolaire, social, sanitaire, administratif, sportif, culturel ... nécessaire au bon fonctionnement de la zone
- ➔ Assurer l'ensemble des études, les tâches de gestion et la coordination indispensables pour la bonne fin de l'opération et assurer en tout temps une complète information de la Collectivité

